

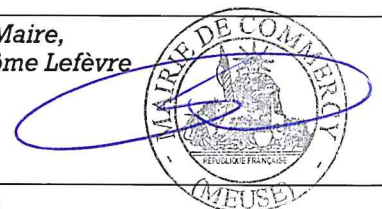
Plan Local d'Urbanisme de Commercy



Annexes sanitaires

*Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal de Commercy
en date du 22 mars 2021
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
de Commercy*

*Le Maire,
Jérôme Lefèvre*



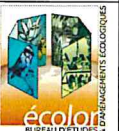
Maîtrise d'Ouvrage

Ville de
Commercy

Maîtrise d'Oeuvre



Sarl Benjamin FEDELI - Architectes - Urbanistes
Architecture Urbanisme et Paysage Lorraine
258 Avenue de Strasbourg - 54000 Nancy
Tél : 03 83 85 60 60 - Email : agence@auplorraine.com
<https://m.facebook.com/benjamin.fedeli.architecte/>



COMMUNE DE COMMERCY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Alimentation en eau potable

A. RÉSEAU PUBLIC

La Ville compte un linéaire de 57.3 km de réseaux de distribution comprenant 2080 branchements environ avec 63 poteaux incendie et 1 bouches incendie.

La commune de COMMERCY exploite une « Galerie Captante » située route de Vignot, au lieu-dit « Le Court Pré », réalisée en 1892 et implantée dans les alluvions de la Meuse. Le débit d'exploitation a été défini à 2400 m³/jour, assorti d'un débit horaire maximum de 250 m³.

L'eau subit un traitement de pré chloration au niveau même de la crépine, suivi d'une démnanganétisation et d'une postchloration au chlore gazeux, préalablement à son refoulement dans le réseau de distribution selon deux réseaux bien distincts (« Bas service » et « Haut service »).

La station de pompage fournit 900 m³ d'eau potable par jour à ces deux réseaux qui sont sécurisés par deux réservoirs :

- le réservoir de BUSSY (1000m³),
- le réservoir de la Vierge (900 m³).

Sur le plan qualitatif, l'eau présente une teneur excessive en manganèse (environ 200 µg/l au lieu des 50 autorisés), en relation essentiellement avec l'origine de l'aquifère capté à savoir les alluvions de la Meuse.

L'installation en 2001 d'un traitement de démnanganétisation permet de délivrer une eau à 30 µg/l à raison de 100 m³/h.

Une station de démnanganisation à poste fixe a été réalisée au niveau de l'usine d'eau potable

Il reste environ 93 branchements en plomb. Les analyses révèlent une concentration dans l'eau inférieure à 10 µg/l (valeur limitée au 25/12/2013).

La production d'eau potable et la gestion du réseau de distribution sont affermées à la société Veolia Eau

B. ALIMENTATIONS PARTICULIÈRES

En l'absence de réseau public ou compte tenu de difficultés particulières de raccordement à ce dernier, pour des raisons topographiques ou d'éloignement, on distingue quelques puits particuliers connus : chemin de Bussy, allée des Tilleuls... il existe de plus des forages privés industriels et au niveau d'exploitations agricoles.

Assainissement

La commune dispose de réseau de type soit unitaire (partie ancienne de l'agglomération) soit séparatif raccordés à une station d'épuration, d'une capacité de 12 500 équivalents habitants, qui reçoit également depuis 1983 les effluents de la commune de Vignot.

Au cours de ces dernières années, la commune a amélioré les conditions de collecte des eaux usées (élimination des eaux claires, collecte nouvelle...) et de traitement des effluents par restructuration de la station d'épuration et mise en place notamment d'un traitement tertiaire de type physico-chimique pour le traitement de la pollution azotée et phosphorée, en vue de satisfaire aux exigences de la Directive Européenne Eaux Résiduaires Urbaines.

L'eau traitée, rejetée au niveau du ruisseau des Roises, présente une qualité satisfaisante au regard des résultats observés dans le cadre du SATESE.

Les boues font l'objet d'une valorisation agricole. Le stockage des boues, dans l'attente de leur épandage, s'opère actuellement sur le territoire de la commune de Ville-Issey (Euville).

La gestion du réseau, ainsi que l'exploitation des la station d'épuration sont également assurées par la société Veolia Eau.

A. LES EAUX USÉES

Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration pour l'équivalent d'environ 7000 à 8000 habitants.

Le réseau collecte plus de 85 % des habitations et se divise en 24,8 km d'eaux usées et 5,3 km de réseaux unitaires. On compte également 206 mètres de canalisations de refoulement, 1 807 branchements d'eaux usées et 4 postes de refoulement (roue d'Euville, rue des Bains, Vélodrome, Parking de l'Abattoir).

La station d'épuration a un bon rendement épuratoire, il convient donc dans l'avenir de privilégier l'assainissement collectif et de limiter l'assainissement autonome à quelques cas isolés. En outre, un traitement de désodorisant a été mis en place, permettant ainsi de limiter les nuisances olfactives pour le voisinage, la station étant située en agglomération.

Les boues d'épuration produites sont de l'ordre de 665 tonnes à 24 % de siccité ; celles-ci sont valorisées en agriculture suivant un plan d'épandage et un suivi agronomique rigoureux établis en concertation avec la Police de l'Eau et la Mission de Valorisation des Boues.

Dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public, une aire de stockage des boues aux normes a été réalisée ainsi que la mise en œuvre d'une déshydratation par filtre-presses.

B. LES EAUX PLUVIALES

Le réseau compte 19,6 km avec environ 824 bouches d'égout, des grilles avaloirs et 5 déversoirs d'orage.

Ce réseau montre des signes de saturation à plusieurs endroits entraînant déjà des inondations (frein à l'urbanisation en cours) et qui nécessite des aménagements qui pourront être dimensionnés grâce à une modélisation informatique commandée.

Elimination des déchets solides

Un réseau de 18 points d'apport volontaire a été installé pour collecter les emballages recyclables et les papiers (en mélange) et les bouteilles et bocaux en verre.

Les emplacements sont les suivants :

- Rue du Château Bas (gare)
- Rue du Clos de l'Hospice
- Rue de Champagne
- Rue du Cardinal de Retz
- Route d'Euville (parking du Match)
- Parking de l'abattoir
- Rue Monplaisir
- Rue de Vaudémont (collège des Tilleuls)
- Halte fluviale (été uniquement)
- Rue Gaston Thiébault (gendarmerie)
- Rue des Roises (CTM)
- Chemin de la Haute Fin
- Rue du chauffour
- Rue de Salagne
- Rue de Menaufille
- ZAE de la Louvière
- Rue d'Artois (derrière foyer résidence)
- Rue André Malraux (proche Lycée Henry Vogt)

Les emballages et les papiers sont envoyés vers le centre de tri « TriVosges » situé à Epinal (88) afin de séparer les matériaux qui seront ensuite expédiés vers des repreneurs pour recyclage.

Le verre est transporté chez Oï Manufacturing (88) pour être recyclé.

La collecte des ordures ménagères résiduelles est assurée à une fréquence hebdomadaire par la Communauté de Communes de Commercy Void Vaucouleurs. Les ordures ménagères collectées sont transportées vers le Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux de Pagny-sur-Meuse (enfouissement).